

personnel ou comme groupe en vertu de la loi sur le crédit aux syndicats de machines agricoles peut se faire bien ou mal.

De toutes les lois relatives au crédit, la loi sur le crédit aux syndicats de machines agricoles reste la meilleure pour répondre aux besoins des réserves. Les Indiens ont l'habitude de travailler collectivement dans une plus grande mesure que l'homme blanc. Aux audiences du comité permanent, j'ai demandé des des hauts fonctionnaires de la Direction des affaires indiennes témoignent au comité. Ils s'y sont prêtés durant toute une séance, pour répondre aux questions et fournir des renseignements sur la façon dont ils croyaient que le crédit devait être utilisé et sur les circonstances dans lesquelles il faudrait l'employer.

D'après les renseignements qu'on nous a donnés, c'est une entreprise considérable. Ils affirment que les réserves indiennes renferment environ 2 millions d'acres de terre arable dont l'aménagement coûterait environ 202 millions de dollars. Selon eux, 80 millions pourraient provenir des sociétés de crédit agricole, 40 millions de l'ARDA et 82 millions de subventions.

• (9.40 p.m.)

Quand les représentants en question, MM. Churchman et Bergevin, se sont entretenus avec nous, ils me semblaient exprimer réellement le désir de travailler dans ce sens et de mettre le programme en bonne voie. Si j'avais quelque inquiétude de ce côté, je dirais qu'au premier stade de l'élaboration de la mesure législative, on n'avait pas suffisamment consulté les gens des réserves à qui elle devait servir. Nos rapports indiquent qu'il y a eu un assez bon nombre d'entretiens entre les représentants de la Société de crédit et ceux de la Direction des Affaires indiennes. On était passablement au courant du problème et des moyens de le résoudre. Nous avons discuté du genre de surveillance à assurer et du personnel disponible pour l'établissement de ce programme dans les réserves. Il me semble que les ministères intéressés savent assez bien de quelle façon s'attaquer au problème.

On me dit que 407 seulement des 15,548 Indiens de la Saskatchewan gagnent leur vie dans l'exploitation agricole. Pour ceux qui demeurent dans cette province et sont au courant de la superficie réservée aux Indiens, il est facile de comprendre, en ce qui concerne l'agriculture, que ce n'est là qu'un début. A en juger d'après mes observations, c'est de ce côté-là que se trouvent les possibilités d'expansion. Je sais, pour avoir visité des réserves, que certaines gens voudraient se mettre à l'œuvre et faire des progrès. Grâce aux

modifications actuelles, et pourvu qu'il y ait collaboration entre les deux ministères intéressés et pas trop de bureaucratie, nous pourrions peut-être faire démarrer les choses, du côté du gouvernement canadien et les Indiens.

Quand les habitants des réserves commencent à recourir au crédit, ils sont à proprement parler dans la même situation que n'importe quel autre agriculteur canadien qui utilise des crédits. Leur exploitation doit être rentable. La proportion entre les prix et les frais doit être établie de façon à ce que l'entreprise couvre ses frais, que les exploitants puissent gagner leur vie, qu'ils puissent payer les intérêts et retirer le capital. C'est l'aspect dont nous devons surtout nous préoccuper, car dans l'état actuel des choses en agriculture, les bénéfices et revenus sont si peu élevés que des investissements considérables de capitaux ne donneraient pas de résultats pratiques.

Le groupe de travail recommande qu'on enlève à la culture du blé 30 p. 100 de nos terres; aussi, la situation n'est pas rose pour ceux qui vont emprunter de l'argent pour leurs terres. C'est donc là la situation que nous devons envisager, mais elle ne me semble pas aussi sombre qu'on la décrit dans le bulletin du 27 mars de James Richardson and Sons où l'on dit:

Une réunion des principaux pays exportateurs doit avoir lieu à Washington au début du mois prochain. On discutera les derniers événements et la possibilité de réviser l'Accord ...

Il s'agit de l'Arrangement international sur les céréales.

... qui, à notre avis, est aussi utile qu'un journal de la veille; mais l'espérance est vivace et nous serions les premiers à applaudir les suggestions constructives.

Il me semble qu'en tant que Canadiens nous devrions refuser d'admettre que l'Arrangement international sur les céréales n'a pas plus d'utilité qu'un journal d'hier. Nous avons toutes les raisons d'exiger des cosignataires de l'Arrangement tout l'appui qu'il mérite. Nous avons toutes les raisons d'attendre du gouvernement américain, qui par-dessus tout autre a voulu que nous devenions cosignataires des accords du GATT, qu'il lui donne son entier appui. Voilà donc les circonstances dans lesquelles nous devons agir, et dans lesquelles la Société du crédit agricole prêtera de l'argent par l'entremise de la loi sur les syndicats de machines agricoles et autres mesures législatives.

Nous devons envisager la possibilité de modifier la production agricole, et dans ce domaine il nous faudra donner une attention toute particulière à la loi sur les syndicats de